## Mairie de CHENEBIER - Département de Haute-Saône Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 octobre 2017 à 18 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 10 votants : 15

Présents	Mme NOWINSKI Marie-Odile, Maire,				
	MM. ABRY Francis - BELOT Pierre-Marie - DEVILLERS François,				
	Adjoints,				
	MM. MULLER René - SOMMIER Nathalie - CLAUDEL Claude, délégués				
	aux adjoints,				
	MM. DECRIND Virginie – MONNERET Matthieu - JUGE Nathalie,				
	conseillers municipaux.				
Absents excusés	MM. CROISSANT Danielle – GIRARDOT Stéphane – KLEMANN Jérôme				
	– FLORIN Marie-Laure – GARDAVAUD Xavier				
Pouvoirs	MM. CROISSANT Danielle à DECRIND Virginie				
	MM. GIRARDOT Stéphane à JUGE Nathalie				
	MM. KLEMANN Jérôme à BELOT Pierre-Marie				
	MM. FLORIN Marie-Laure à SOMMIER Nathalie				
	MM. GARDAVAUD Xavier à NOWINSKI Marie-Odile				
Secrétaire de séance	M. ABRY Francis				

Rappel des précédentes délibérations.

## 1) Remboursement du prêt relais du lotissement

Mme le Maire rappelle que pour la construction du lotissement « La Louvière », il avait été nécessaire, afin de financer les travaux d'aménagement, d'avoir recours à un prêt relais de 150 000 € consenti par le Crédit Mutuel.

Toutes les parcelles étant vendues (5 ventes signées et 2 compromis en cours), il est maintenant possible de procéder au remboursement de cet emprunt et des intérêts restant dûs.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de procéder au remboursement du prêt relais contracté auprès du Crédit Mutuel le 28/05/2016 pour le financement des travaux du lotissement « La Louvière »,
- Précise que la somme sera remboursée le 17/10/2017 pour un montant de 150 000 €
  assortis des intérêts de 48.90 € soit un montant total de 150 048.90 €,
- Autorise Mme le Maire à signer toutes pièces nécessaires au remboursement de ce prêt, notamment l'ordre de virement qui sera réalisé par la Trésorerie (DGFIP) d'Héricourt.

Vote: 15 voix pour.

Mme le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : approbation de la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale. Vote : 15 pour.

## 2) Approbation de la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale.

Mme le Maire rappelle aux conseillers que le cabinet Delplanque – Géomètre-expert – avait été mandaté pour mettre à jour le tableau de la voirie communale.

Ces données sont importantes puisqu'elles servent de base notamment pour le calcul des dotations de l'Etat.

Présentation du nouveau métrage qui se présente comme suit :

Nombre	Longueur ou surface			
Type de voie	Avant	Après	Avant	Après
Voies à caractère de chemins	3	3	1445 mètres	1344 mètres
Voies à caractère de rues	25	28	11 452 mètres	11892 mètres
Voies à caractère de places	9	9	3060 m²	5077 m²
TOTAL				13236 mètres

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le nouveau classement de la voirie communale et autorise Mme le Maire à signer toutes pièces nécessaires à sa validation. Vote : 15 pour.

## 3) Questions diverses

- \* Création d'une nouvelle association par MM. Baptiste JEANDEL et Céline OHANA : dépôt des statuts en cours et assemblée générale suivie d'un repas ouvert au public et d'un concert prévue le 9 décembre 2017, avec demande du prêt de la salle communale. Accord sur présentation d'une attestation d'assurance de l'association.
- \* Info sur les recrutements suite à l'extinction des dispositifs de contrats aidés de l'Etat :
  - ➤ Mme Françoise BOILEAU est recrutée comme stagiaire sur un poste permanent de 24 heures hebdomadaires à compter du 01/10/2017.
  - M. Jean-François DIAZ est embauché en CDD pour 20 heures hebdomadaires sur une durée d'un an à compter du 21/11/2017.